

# COMMUNIQUÉ

Site Internet : <http://www.ramq.gouv.qc.ca>  
Courriel : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)  
INFO PROF : Québec (418) 528-7763  
Montréal, ailleurs au Québec 1 800 463-7763

Régie de  
l'assurance maladie  
Québec 

POUR RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES :

**Assistance aux professionnels**  
Québec (418) 643-8210  
Montréal (514) 873-3480  
Ailleurs au Québec, en Ontario  
et au Nouveau-Brunswick 1 800 463-4776  
**Télécopieur**  
Québec (418) 646-9251  
Montréal (514) 873-5951

Sillery, le 10 juillet 2002

À l'attention des audioprothésistes

## Programme des aides auditives

### Paiement de la rétroactivité relative à l'indexation des tarifs de la main-d'œuvre

Le paiement ci-joint comprend :

- le versement hebdomadaire régulier concernant les demandes de paiement courantes;
- le versement de la rétroactivité concernant les demandes de paiement qui sont déjà réglées par la Régie pour la période du **10 avril au 26 juin 2002**.

Le paiement de toutes les demandes **postérieures au 26 juin 2002** sera effectué selon le nouveau tarif.

La rétroactivité s'applique au tarif horaire de réparation, de remplacement et d'ajout d'options ou d'accessoires, au montant forfaitaire d'attribution d'une prothèse (achat et remplacement) ainsi qu'à la composante « main-d'œuvre » du prix de l'embout et de celui de la prise d'empreinte de la coquille. Pour plus de renseignements, veuillez consulter le communiqué 104 du 10 janvier 2002.

Dans le document ci-joint intitulé **ÉTAT DU PAIEMENT DE LA RÉTROACTIVITÉ**, les montants de la rétroactivité sont regroupés sous les codes appropriés selon la nature des services. Ils sont aussi répartis selon les périodes couvertes par les divers taux d'augmentation des tarifs. De plus, les montants versés en rétroactivité sont ventilés par année civile aux fins de calculer l'impôt, le cas échéant.

La liste des demandes de paiement réglées ainsi que le détail des calculs de la rétroactivité sont disponibles sur demande écrite au Service de l'information aux professionnels, à l'adresse suivante :

C. P. 6600, Courrier Q029,  
Québec (Québec) G1K 7T3

ou par télécopieur au (418) 646-9251

Des frais minimums de 20 \$ sont exigibles. De plus, si la demande nécessite des recherches supplémentaires, la Régie facture ces recherches au tarif horaire de 35 \$.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez joindre le Service de l'information aux professionnels, selon les modalités habituelles :

Québec :      Téléphone      (418) 643-8210  
                 Télécopieur      (418) 646-9251

Montréal :    Téléphone      (514) 873-3480  
                 Télécopieur      (514) 873-5951

Ailleurs au Québec : Téléphone 1 800 463-4776

Courriel : [services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca](mailto:services.professionnels@ramq.gouv.qc.ca)

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle

p. j.    État du paiement de la rétroactivité